

DOSSIER 3

Institut de Formation en Soins Infirmiers

DOSSIER UNIVERSITÉ

Les pièces administratives à fournir obligatoirement seront à déposer au format numérique (format PDF ou JPG) en ligne après votre inscription. Elles ne doivent pas être envoyées par courrier ou par mail,

Elles doivent être déposées exclusivement en ligne.

NOM :

NOM D'ÉPOUX(SE) :

PRÉNOM :

Liste des pièces à fournir

- Autorisation de diffusion de la photographie et des données personnelles (CIL) (cf. document joint).
- CVEC : Votre inscription est conditionnée :
 - au paiement de la Contribution Vie Étudiante et de Campus CVEC via le site <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>. Une attestation de paiement ou d'exonération vous sera remise, selon votre situation.

Liste des pièces à préparer À TITRE D'INFORMATION pour une première inscription à l'Université

- Inscription en ligne sur le site de l'Université
 - Candidats Parcoursup : inscription du 1^{er} septembre au 1^{er} décembre 2024
 - Candidats FPC : inscription du 1^{er} octobre au 1^{er} décembre 2024
- Fiche explicative :
https://apogee.u-bordeaux.fr/AuthEtudiantUb/index_nocas.php?app=iaprimo
- Service central d'appui :
ifsi@u-bordeaux.fr